

Absents excusés : Françoise LEGOUPIL, Jean-Bernard LANON

➤ Point sur les licences 2017 :

893 adhérents sont recensés à ce jour sur l'ensemble des clubs du département. Quoiqu'en légère baisse (moins 40 adhérents par rapport à 2016), ce chiffre reste stable pour la plupart des clubs. Toutefois, Gérard LEVAVASSEUR porte une attention sur les clubs d'AGON COUTAINVILLE et de l'ASAM avec une baisse des effectifs sur deux saisons et émet une alerte sur les clubs de BREHAL et ST LO qui présentent une baisse de leur nombre d'adhérents sur 3 saisons et plus. A souligner le point positif, le ratio des licences féminines atteint les 32 % sur 2017.

Mais il faut aussi constater la forte progression des clubs de Coutances, Donville les bains et Les Pieux d'où forcément se posent des questions quant aux origines de cette progression ou de la baisse pour certains clubs.

Certains clubs constatent que les TAP, la pratique du tir à l'arc dans les clubs de vacances, les animations au sein des comités d'entreprise, les stages sportifs sont souvent à l'origine de nouvelles vocations pour le tir à l'arc.

➤ Opération tir à l'arc au féminin:

il semble que la campagne qui a été faite a porté ses fruits vu le nombre de nouvelles archères.

Point sur les nouvelles inscriptions féminines :

CLUB	Nombre d'inscriptions
AGON COUTAINVILLE	3
AGNEAUX	3
AVRANCHES	6
CARENTAN	9
ASAM	2
OHS	7
COUTANCES	20
LES PIEUX	10
MONTEBOURG	13
ST HILAIRE DU HARCOUET	7
ST LO	8
VILLEDIEU LES POELES	3
DONVILLE LES BAINS	14
TOTAL	105

Maureen s'occupe de la commande de bracelets.

➤ Préparation de l'AG:

Gérard LEVAVASSEUR rappelle que l'assemblée générale du 27 janvier 2017, sera une assemblée électorale.

Pour rappel, les candidats doivent déposer leur liste complète avec une proposition de projet au plus tard 20 jours calendaires avant l'Assemblée Générale soit au plus tard le 7 janvier 2017.

Françoise LEGOUPIL envoie les convocations au plus tard le 12 décembre 2016.

Suite à plusieurs démissions au sein du comité, quatre nouveaux candidats doivent être proposés pour compléter la liste.

Selon la demande de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Gérard LEVAVASSEUR a rajouté sur les statuts l'adresse du siège sociale. Le nouveau texte a été signé lors de la réunion.

➤ Arbitrage

Gérard LEGOUPIL propose une nouvelle version du règlement jeune qui a été approuvé et sera applicable au 1^{er} janvier 2017. Il rappelle que les passages de grade ne se font pas lors de compétitions mais en interne.

Il en a profité pour faire un petit rappel sur quelques points du règlement :

- ⇒ Lors du passage au greffe, l'archer peut présenter seulement sa carte d'identité et donner son numéro de licence. Dans ce cas, il n'est pas indispensable de montrer sa licence.
- ⇒ Si un arbitre s'absente, même un court instant, il doit absolument se faire remplacer.
- ⇒ Lors de championnats départementaux, les médailles ne sont remises qu'aux archers présents lors des podiums.
- ⇒ Pour répondre à la question d'un club, le comité départemental précise qu'il n'est pas compétent pour imposer la nature des récompenses remises par le club organisateur d'une compétition dominicale. Ceci reste à la discrétion de chaque club.

Gérard LEGOUPIL informe qu'il y a 2 arbitres non licenciés à ce jour. Il précise toutefois, qu'ils restent inscrits sur les listes pendant un an mais doivent justifier de 2 arbitrages dans l'année pour être reconduits l'année suivante.

➤ Plate-forme d'inscription :

Gabin MASSON propose une plate-forme via laquelle chaque club ou archer pourra s'inscrire aux compétitions.

Les résultats n'étant pas vérifiés, le comité départemental propose à Gabin de mûrir son projet et de venir l'exposer lors d'une réunion du CD.

Gabin MASSON demande une participation financière au CD pour l'hébergement de son site. Ce à quoi répond le CD qu'il possède déjà un site hébergé et qui pourrait servir à sa plate-forme.

Réponse en attente ...

➤ EDSH : (Equipe Départementale Sport Handicap)

Pour information, la prochaine réunion aura lieu le 9 décembre 2016.

➤ DRE :

Le projet de suppression des DR a été validé par le comité régional.

Certains membres du CD étaient présents lors de la réunion du comité régional et déplorent le fait que la question de suppression n'ait pas été votée.

Suite au vote contre lors de la réunion des présidents, deux remarques ont été communiquées au comité régional:

- ⇒ La disparition des DR élimine certains archers telles que les féminines.
- ⇒ Avec des équipes DR en moins, certains clubs ne pourront plus avoir le nombre de points suffisant pour leur label et risquent de le perdre.

Apparemment, ces remarques n'ont pas été prises en compte.

➤ Médailles FFTA

Sur proposition du Président du CD les médailles de bronze de la FFTA ont été attribuées à Hervé DEBROISE et Patrick DUFOUR.

➤ Formation aux premiers secours :

Le CD propose une formation aux premiers secours. Cette formation ouverte aux entraîneurs et arbitres a pour but de leur apprendre à avoir les bons réflexes en cas d'accident. Elle est donc fortement conseillée.

Sylvère GARNIER se renseigne auprès du SDIS (Service Départemental d'Investigation Secourisme) afin de proposer la formation qui répondra le mieux aux attentes. Le Gérard LEVAVASSEUR demande une réponse au plus tard le 10 décembre 2016.

➤ Divers

- Patrick DUFOUR rappelle qu'au niveau du site du CD il s'occupe de la partie classement et record de la Manche.
- Deux Assemblées Générales OHS et MONTEBOURG auront lieu en même temps. Il a été convenu que Gérard LEVAVASSEUR participera à celle de l'OHS et Josiane GIBERT représentera le président à celle de Montebourg.
- Stage interdépartemental : Maureen LEBOUTEILLER communiquera lors du championnat départemental jeunes la liste des archers pressentis pour les Interdépartementaux.
- Il reste deux concours extérieurs à valider dont celui des Pieux qui reste à valider par la commission de la Ligue.

Réunion du CD 50 du 24 novembre 2016 à Coutances

- Le club de Coutances a demandé au CD un prêt de 1500 € en attendant des subventions pour acheter une passerelle. Il s'est engagé à rembourser avant la fin de l'année 2016
- Christian DUNAUD demande que Gérard LEGOUPIL valide l'invitation au championnat départemental. Il propose d'annexer au règlement loisir jeunes un règlement loisir adultes. Dans l'attente d'une proposition de Gérard LEGOUPIL.
- Hervé DEBROISE informe que deux archers de son club passent entraîneurs assistants l'année prochaine.
- Le Comité régional de tir à l'arc a proposée à Josiane Gibert d'être capitaine de l'équipe jeune à l'open de France ainsi qu'à Gérard Legoupil pour l'équipe féminine.

Le Président
Gérard LEVAVASSEUR

Secrétaire de séance
Eugénie LAUNEY